

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE
CHATEAU-D'OEX – PAYS-D'ENHAUT**

PROCES-VERBAL n° 47 du 7 MAI 2025

Présences : **Autorités communales** : Mmes Annie Blum et Dorothée Ramel, M. Pascal Berruex.

Parents d'élèves : Mme Isabel Illanes, MM. Sébastien Martin et Jean-Claude Racine.

Milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement : Mmes Christine Casucci et Anne-Christine Strigens, M. Raymond Vuadens.

Professionnels actifs au sein de l'établissement : Mmes Véronique Bourret, Darcy Mottier et Nicole Rosat.

Excusée : Iris Fernandes Duque, représentante du Conseil des élèves.

Invitées : Léane Gétaz et Ella Mott, représentantes du Conseil des élèves

1. Accueil

Mme Ramel ouvre le Conseil en souhaitant la bienvenue à chacun et donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance du 12 février 2025

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2025 est adopté par tous les conseillers présents avec remerciements à son auteure. Une fois approuvé, le procès-verbal devient public et est déposé sur le site de l'établissement, à disposition de chacun.

3. Fête des écoles du 26 juin : organisation et état des lieux.

Un courrier a été préparé par M. Raymond Vuadens sur la base des documents transmis par Mme Charlotte Schai, organisatrice de la fête des écoles de l'an dernier. Il circule parmi les membres.

Ce courrier va être envoyé incessamment à tous les clubs et associations qui figurent dans la brochure des activités extra-scolaires, ainsi qu'aux sociétés qui ont participé à l'édition 2024 de la fête. Mmes Bourret et Mottier confirment que la demande pour la fermeture de la route a été effectuée, et M. Berruex indique que cela sera traité par la Municipalité de Château-d'Oex dans les jours à venir. Les tables seront installées entre la route qui va à l'école et la BCV et elles ont été demandées à la Commune. Un groupe d'enseignants s'est également annoncé disponible pour aider à la mise en place en collaboration avec les parents qui se sont manifestés lors du dernier conseil. Les places seront attribuées en fonction des inscriptions et par la suite, les communications se feront avec les sociétés inscrites.

La demande de patente pour vendre de l'alcool doit s'effectuer par chaque société individuellement. Les inscrits seront libres de proposer un stand de vente de produits ou de promotion de leur club en proposant des jeux ou des animations. Le délai pour le retour des inscriptions a été fixé au 16 juin 2025.

Si la commune demande un interlocuteur privilégié pour le suivi, Mme Ramel et M. Vuadens sont les référents pour cette édition. Mme Mottier propose qu'une information soit faite via le Journal du Pays-d'Enhaut pour annoncer les promotions, le cortège ainsi que la fête des écoles organisée par le Conseil d'établissement.

4. Parole aux déléguées 24-25 du Conseil des élèves : Léane et Ella

Léane et Ella expliquent aux conseillers que leur classe a bénéficié récemment d'une intervention concernant la prévention du tabac. Si globalement, elles ont trouvé important que ce soit fait, elles regrettent le peu d'interactions des intervenants avec la classe. Elles ont ressenti une forme de morale et se demandent si ce n'était pas trop tard car les 11^e étaient déjà bien informés des sujets qui ont été évoqués. Mme Mottier explique que l'idée était plutôt de faire réfléchir au sujet de l'industrie du tabac et de l'influence que celle-ci peut avoir. Les déléguées expliquent qu'il n'a pas été question de cela durant l'intervention. Ella relate qu'ils ont parlé de toutes les addictions, pas seulement du tabac, mais également des drogues et de la manière de gérer les cales une fois que l'addiction est là.

A la fin, les élèves ont eu un questionnaire à remplir, mais il concernait leur avis sur les formateurs, pas sur l'intervention. Mme Mottier les remercie pour leur honnêteté, c'est important pour elle afin qu'elle puisse faire un retour à l'association.

Les déléguées et les conseillers débattent de l'utilité ou non d'avoir la présence de l'enseignant dans la classe lors de ce genre d'intervention. Souvent l'enseignant est prié de ne pas être présent lors des interventions en classe, et M. Berruex confirme qu'il est fondamental qu'il n'y soit pas. En effet, selon les choses qui pourraient être dites par les enfants durant l'intervention, l'enseignant se trouverait alors dans une position avec l'obligation de dénoncer. Ce n'est ni le but de ce genre de moment de prévention, ni souhaitable pour l'enseignant.

En ce qui concerne le tabac et la situation des cales à l'école, Mme Mottier donne quelques nouvelles aux conseillers. Depuis le dernier conseil, Mme Mottier explique que plusieurs élèves sont passés spontanément dans son bureau afin de lui parler. Certains ont admis avec une grande honnêteté être dépendants des cales et ne pas savoir comment s'arrêter. Ils ont également avoué les prendre à l'école, en classe ou durant la récréation. La lettre adressée aux parents a provoqué des réactions et c'est une bonne chose. Certains conseillers saluent la relation de confiance mise en place entre Mme Mottier et ses élèves.

Mme Strigens et son équipe font face aux mêmes soucis et questionnements à la Casbah. Elle explique aux conseillers que des réflexions sont en cours, que lorsqu'un problème est constaté, son équipe en discute et décide ce qui sera mis en place. Parfois un contact est pris avec l'école, la collaboration est très importante. Aux conseillers qui s'interrogent sur le retour aux parents des enfants concernés par ces soucis, Mme Strigens indique que cela dépend du problème. Il y a une prise de contact avec les parents si l'équipe le juge nécessaire.

Les déléguées confirment que le sujet a été beaucoup discuté entre les élèves et que les premiers qui sont venus se dénoncer ont ensuite encouragé les autres à le faire. Mme Mottier n'a pas appelé les parents car dans la plupart des situations, les élèves lui ont dit qu'ils étaient au courant et qu'elle a choisi de leur faire confiance.

Mme Mottier relève aussi son souci en tant que directrice de garantir aux enseignants le temps d'enseignement proprement dit. Toutes ces mesures et ces passages en classe pèjorent inévitablement le travail des enseignants et cela questionne encore et toujours la responsabilité de cette prévention. Certains conseillers se posent la même question : est-ce vraiment le travail de l'école ? Cela devrait être le devoir et le rôle des parents. Mme Mottier regrette de constater que parfois, la collaboration avec les parents n'est pas si évidente et elle relate le souci rencontré lors de la soirée de prévention de 8P, où malgré une convocation officielle – la seule des 11 ans de scolarité obligatoire avec celle de l'inscription à l'école – certains parents ont considéré qu'ils n'avaient pas besoin de venir.

Mme Mottier termine en indiquant que quatre enseignants de l'établissement sont allés se former à la méthode « As de cœur - amitié, amour et sexualité sans violences », qui est un programme de prévention des violences dans les relations et de promotion des compétences psychosociales chez les jeunes. Ces personnes formées pourront ensuite fonctionner au sein de l'établissement.

Ella évoque ensuite avec beaucoup de clairvoyance le thème de la prévention du racisme, qui lui tient à cœur. Elle explique aux conseillers que tous les jours, il y a en permanence des réflexions sur les arabes et les personnes de couleur. Elle trouve que ce n'est ni normal, ni acceptable. Ella dit que « bougnoule », notamment, est une insulte qui revient régulièrement. Le vocabulaire utilisé en règle générale est un problème. Mme Mottier le confirme, elle doit souvent sortir de son bureau en entendant les mots utilisés dans la cour. Mme Strigens fait le même constat à l'UAPE, et relate que certains enfants manquent de respect envers l'adulte et se comportent mal lors du repas de midi à l'Hôtel de Ville. Les conseillers sont unanimes et d'avis qu'il ne faut pas tolérer ça ; même en tant que simple citoyen, l'adulte doit réagir. Ils sont choqués par ce retour du racisme, mais également par la manière dont les adolescents se parlent entre eux (exemple des jeunes qui se croisent en se disant « salut sale pute » sans y voir le moindre souci). Certains conseillers eux-mêmes parents issus de la migration font part de la difficulté à faire entendre un message de tolérance. Dans certaines familles pluri-nationales, on peut entendre des jeunes tenir des propos xénophobes et très durs. Parfois cela vient du milieu dans lequel ils évoluent, l'entourage, les copains. Certaines mamans relèvent que maintenant qu'on a appris aux enfants à exprimer leurs émotions et leurs sentiments, mais également à aplatiser les différences culturelles au lieu de les utiliser, le résultat est une montée du nationalisme qui fait ressortir les choses de façon violente. Chaque nationalité doit pouvoir continuer à vivre avec ses racines et ses besoins, le respect de sa culture, car chacun peut apporter quelque chose à la société. Cela se confirme à la Casbah, où lors de l'organisation d'une soirée film et pizza préparée par un jeune de nationalité italienne, d'autres enfants ont fait part de leur souhait de partager aussi quelque chose de leur propre culture. Mme Strigens relève que le fait de pouvoir compter sur ses collaboratrices Aïcha et Marie-Laure, également pluri-nationales, est un atout précieux.

Ella est félicitée pour son courage et les conseillers regrettent qu'elle ait eu à entendre ce genre de propos qu'aucun jeune issu de la migration ne devrait entendre.

Léane explique ensuite aux conseillers que la classe de 11VP s'est rendue dans l'établissement des Ormonts-Leysin afin de leur montrer leur présentation contre le cyberharcèlement.

Les déléguées se rendront au prochain Conseil communal de Château-d'Oex afin d'entendre les débats autour de leur projet « cour verte ».

Ella et Léane sont chaleureusement remerciées par les conseilleurs pour ces riches discussions. Il s'agit de leur dernière séance étant donné qu'elles terminent leur scolarité obligatoire dans quelques semaines. Les conseillers tiennent à relever la qualité de leur participation cette année scolaire, elles ont vraiment élevé les débats et pris à cœur leur rôle de représentantes des élèves. Les conseillers leur souhaitent le meilleur pour leurs examens qui arrivent ainsi que pour la suite de parcours.

5. Tour de table

- Certains conseillers s'inquiètent du fait que dans les points de vente, les âges ne sont pas respectés et les enfants peuvent acheter des cales. D'autres relèvent que même dans les endroits où le contrôle est fait, ceux qui veulent en obtenir envoient des plus grands ou font des commandes en ligne. Mme Bourret relate qu'un agent de la police de proximité qui se trouvait sur le site récemment a conseillé à Mme Feurer, agente municipale de la Commune de Château-d'Oex, de passer dans les différents points de vente afin de rappeler les règles.
- M. Berruex informe les conseillers des deux préavis qui seront présentés au prochain Conseil communal de Château-d'Oex, à savoir le projet « cour verte » longuement débattu au sein du Conseil d'établissement ces dernières années. Le débat se fera en présence des élèves qui ont porté le projet ainsi que de leur enseignante Mme Diane Cherix. L'autre préavis concernera la reprise de la salle des maîtres actuelle du Collège des Moulins pour en refaire un appartement.
- Mme Illanes tient à s'excuser d'avoir été absente lors des deux séances précédentes. Elle a lu les documents avec beaucoup d'attention et a été choquée d'apprendre que des parents convoqués en séance au sujet de leurs enfants ne se présentaient pas. Elle s'est interrogée quant à la possibilité de filmer les présentations qui pourraient ensuite être envoyées aux parents absents ? Mme Mottier pense que des parents qui ne répondent pas à une convocation ne regarderont pas plus une vidéo qui leur serait transmise. Les parents doivent se responsabiliser. Il y a le plus souvent deux parents (à moins d'un conjoint décédé), et si l'un ne peut pas se rendre disponible, l'autre parent peut assumer. Les parents sont en règle générale convoqués uniquement deux fois sur l'intégralité des onze ans de scolarité, une fois pour l'inscription à l'école, et une fois pour la soirée de prévention de 8P. Il doit être possible de s'organiser. Les parents qui étaient membres de l'Apé du Pays-d'Enhaut lorsqu'elle était encore active relatent les mêmes soucis. Le manque d'implication général pose problème.
- Mme Strigens remercie la Direction pour l'invitation à la soirée des parents des futurs 1P. Elle travaille actuellement sur l'organisation de la prochaine rentrée, les places seront serrées à l'UAPE.
- Mme Bourret donne des nouvelles du projet des grands Titeufs. La demande est maintenant en étude chez l'agent après avoir passé chez l'éditeur.
- M. Vuadens salue la présence de la délégation du Conseil d'établissement lors des différentes soirées ou événements de l'école. C'est un atout que le Conseil soit représenté. Il faudrait imaginer un ou deux panneaux qui présenteraient le Conseil et qui pourraient être utilisés lors de ces moments, combinés avec la brochure éditée par l'Apé Vaud « Quésaco », qui présente le quart « parents » au sein des Conseils d'établissement.
M. Vuadens indique ensuite que, sous réserve de la confirmation officielle, à partir du 1^{er} janvier 2026, le prix des abonnements devrait diminuer de moitié selon une décision cantonale. Il ne peut pas encore indiquer si cela aura une influence sur les abonnements scolaires, mais des informations viendront et les gares seront prêtes à conseiller.
- Mme Ramel demande que le secrétariat lui communique rapidement le nombre de brochures nécessaires pour la rentrée 2025. Les courriers de mise à jour ont été envoyés. M. Berruex indique de contacter le comité de direction de l'ASIPE pour la question du règlement des frais de réédition des exemplaires nécessaires.

6. Date de la prochaine séance

Mercredi 24 septembre 2025 à 18h en salle de travail des élèves. Mme Nicole Rosat est d'ores et déjà excusée en raison d'une séance pour les examens. Elle transmettra ses points éventuels par courriel à Mme Ramel.

7. Prise de congés et remerciements

M. Jean-Claude Racine ayant son dernier enfant scolarisé qui terminera l'école dans quelques semaines, il va perdre son droit de siéger en tant que parent d'élève. Le Conseil tient à le remercier vivement pour ses 17 ans de présence active au sein du Conseil et des différents groupes de travail. Il est applaudi chaleureusement par ses collègues. Mme Ramel, présidente, salue un travail apporté de manière conséquente et fidèle. Elle relève également le rôle de pilier que M. Racine a eu au Conseil, avec sa précieuse mémoire qui a de nombreuses fois été sollicitée lorsqu'il s'agissait de revenir sur un point ou un autre. Mme Ramel lui remet une petite attention et lui adresse encore, au nom de tous, de chaleureux remerciements.

M. Racine relate le plaisir qu'il a eu à siéger durant toutes ces années, il tient à souhaiter une bonne continuation à chacun et indique qu'il restera volontiers à disposition en cas de besoin. Il a conservé tous les documents depuis le début si cela devait s'avérer une fois nécessaire.

Les suppléants Mme Julie Chabloz et M. Gilles Chatelain seront contactés afin qu'ils définissent entre eux qui prendra la succession de M. Racine pour la fin de la législature jusqu'en juin 2026. Ensuite, toutes les parties seront réélues selon les règlements en vigueur et les nouveaux élus entreront en fonction pour la prochaine législature.

La séance se termine par quelques derniers remerciements aux déléguées Ella et Léane, et des encouragements en vue de la séance du Conseil communal où se débattra le projet « cour verte ». Les conseillers réitèrent leur soutien à ce projet qui leur tient particulièrement à cœur. Ils confirment aux déléguées que cela va être très intéressant pour elles de voir comment se passe un joli moment de démocratie.

La parole n'étant plus demandée, Mme Ramel remercie chacun pour sa présence et sa collaboration et lève la séance à 19h50.

Pour le Conseil d'Etablissement de
l'Etablissement primaire et secondaire
de Château-d'Oex - Pays-d'Enhaut



Estelle Martin
Secrétaire